

D'Abu Dhabi à la Pachamama, la logique d'un pape conciliaire

Publié le 20 novembre 2019
4 minutes

Une vigoureuse protestation récemment adressée au pape François et signée par quelques noms connus dans l'Église, dont les professeurs Roberto de Mattei, Stéphane Mercier, Paolo Pasqualucci, Philippe Pichot-Bravard, ou encore Mgr Carlo Maria Viganò, rappelle les actes sacrilèges posés par le pape durant le synode pour l'Amazonie. Citation :

- « Le 4 octobre, le pape François a assisté à un acte d'adoration idolâtre de la déesse païenne Pachamama.
- Il a permis que ce culte ait lieu dans les Jardins du Vatican, profanant ainsi le voisinage des tombes des martyrs et de l'église de l'apôtre Pierre.
- Il a participé à cet acte de culte idolâtre en bénissant une image en bois de la Pachamama.
- Le 7 octobre, l'idole de la Pachamama a été placée devant l'autel principal à Saint-Pierre, puis transportée en procession dans la salle du Synode. Le pape François a dit des prières lors d'une cérémonie dont cette image faisait partie, et a ensuite rejoint cette procession.
- Lorsque des images en bois de cette divinité païenne furent retirées de l'église de Santa Maria in Traspontina, où elles avaient été placées de manière sacrilège, et jetées dans le Tibre par des catholiques indignés par cette profanation de l'église, le pape François, le 25 octobre, a présenté ses excuses et une autre image en bois de Pachamama a été replacée dans l'église. Ainsi, une nouvelle profanation a été entreprise.
- Le 27 octobre, lors de la messe de clôture du synode, il a recueilli une coupe utilisée lors du culte idolâtre de la Pachamama et l'a placée sur l'autel.

Le pape François lui-même a confirmé que ces images en bois étaient des idoles païennes. Lorsqu'il a présenté ses excuses pour le retrait de ces idoles d'une église catholique, il les a spécifiquement appelées Pachamama, du nom d'une fausse déesse de la terre mère selon la croyance religieuse païenne en Amérique du Sud ».

L'intérêt de ce document ne s'arrête pas là. Il met en évidence le lien entre cette pratique sacrilège et les principes énoncés dans le « Document sur la fraternité humaine », déclaration signée à Abu Dhabi par le pape François et Ahmad Al-Tayyeb, le Grand Imam de la mosquée Al-Azhar, le 4 février 2019. Cette déclaration affirme :

« Le pluralisme et les diversités de religion, de couleur, de sexe, de race et de langue sont une sage volonté divine, par laquelle Dieu a créé les êtres humains. Cette Sagesse divine est l'origine dont découle le droit à la liberté de croyance et à la liberté d'être différents. »

Les rédacteurs le soulignent, ces actes rendent vaine la tentative d'explication selon laquelle le document d'Abu Dhabi fait référence à la volonté permissive de Dieu (il permettrait les fausses religions comme il permettrait le mal). Non, comme l'a redit encore le pape lui-même dans son allocution du 3 avril 2019 en répondant à la question « Pourquoi Dieu permet-il qu'il y ait tant de religions ? » : « Dieu a *voulu* permettre cela » parce que, alors qu'« il y a beaucoup de religions », elles « regardent toujours au ciel, elles regardent Dieu ». Le sens obvie de cette déclaration est que les religions sont bonnes parce qu'elles « regardent toujours au ciel, elles regardent Dieu ».

Conclusion des rédacteurs de cette protestation : il y a dans ces actes ainsi justifiés par des déclarations hétérodoxes, une violation grave du premier commandement – Tu adoreras Dieu seul.

Le pape François se montre d'une logique implacable

Critiqué sur le document d'Abu Dhabi, il s'était justifié : « du point de vue catholique, le document ne s'est pas éloigné d'un millimètre de Vatican II. Il est même cité, parfois. Le document a été rédigé dans l'esprit de Vatican II ». Comme nous le **soulignons à l'époque**, il était difficile de dire plus clairement que cette initiative œcuménique était un fruit du Concile.

Si les actes sacrilèges du Synode pour l'Amazonie doivent être dénoncés et s'ils descendent logiquement du « Document sur la fraternité humaine » ; alors, si ce dernier est le fruit du Concile Vatican II, nous ne pouvons qu'encourager les signataires à se montrer eux aussi d'une logique implacable afin de ne pas se condamner à blâmer des effets dont ils persisteraient à chérir – ou du moins ignorer – les causes : qu'ils osent remettre en cause non seulement les fruits mortifères qu'il produit mais le Concile Vatican II lui-même.